

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MARDI, 22 AOUT 1797.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 16 Août.

La guerre des collets et des cadenettes a recommencé, ces jours derniers, comme aux approches du 13 Vendémiaire. Un grand nombre de jeunes gens qui avoient des collets noirs à leurs habits, ont été violemment insultés par des militaires. Avant-hier, un citoyen, ainsi provoqué, a tiré un coup de pistolet sur l'agresseur et l'a étendu par terre. Dans la même journée, un militaire a reçu un violent coup de canne sur la tête, de la part d'un jeune homme à qui il avoit voulu arracher le collet. Hier, l'ordre a été donné par le général Augereau d'arrêter et de conduire devant le conseil militaire tous les soldats qui se permettoient d'insulter ou de maltraiter des citoyens, sous prétexte de leur costume. Cet ordre a produit son effet, et la campagne des collets noirs paroît maintenant terminée. Cependant il s'en faut que les craintes que l'on avoit sur l'avenir soient entièrement dissipées; la tranquillité actuelle est pour bien des gens le calme trompeur qui précède la tempête: L'on suppose toujours des vues hostiles au Directoire. Quelques journaux avoient annoncé de nouveau un coup pour la nuit du 15 au 16. Il ne s'agissoit de rien moins que de faire investir par des soldats la salle des deux conseils, et d'arrêter une trentaine de députés; l'on devoit ensuite convoquer de nouvelles assemblées primaires, et refaire le corps législatif, de manière à ce qu'il fût tout entier à la disposition du Directoire..... La prédiction de ces journalistes ne s'est heureusement point réalisée; tout est calme aujourd'hui; le *Memorial* infinie même que les choses pourroient s'arranger....

Les affiches et les pamphlets abondent plus que jamais. On en débite un qui a pour ti-

tre: *Liste de ceux qui veulent la guerre, & de ceux qui veulent la paix.* Ceux qui veulent la guerre, sont Boilly-d'Anglas, Camille Jordan, Henri Larivière, Siméon, Thibaudeau, Gilbert-Desmolières, Le Marchand de Gomicourt, Dumolard, Willot, Pichegru, Emery, Vaublanc, Vauvilliers, Fresnel. Les jacobins paroissent en vouloir sur-tout à Boilly-d'Anglas; le journal des *Hommes libres* l'appelle aujourd'hui l'épouvantable Boilly.

J'ai peur & je leur fais peur.... Tel est le titre de la lettre d'un militaire sur les débats actuels entre les deux conseils et le Directoire. L'auteur croit que c'est la peur qui gouverne la république; que c'est la peur du royalisme qui égare le Directoire; que c'est la peur de l'anarchie qui dirige quelquefois le conseil des 500; que c'est la peur qui amènera une révolution nouvelle.... La même idée qui a dicté cette lettre, a inspiré une caricature où l'on voit les inspecteurs du conseil des 500 faisant visite au Directoire; les uns et les autres se regardent et chantent l'air: *J'ai peur, & je leur fais peur.*

On assure que le général Ferino, qui s'est opposé à Sedan à un ordre illégal de marche de troupes, a été destitué par le Directoire.

La première assemblée du prétendu concile national a eu lieu, vendredi dernier, dans les galeries de l'église Notre-Dame. Les pères de ce concile étoient au nombre de soixante.

— Le conseil des 500 vient d'acquiescer un nouveau droit à l'estime publique en réformant une des lois révolutionnaires les plus injustes: celle sur les pères et mères d'émigrés. Avant-hier, à la suite d'un rapport d'Emmeri, il a adopté avec urgence une résolution, dont voici les principales dispositions:

Toutes les loix, toutes les dispositions des loix qui ont été portées depuis le 28 Mars 1793, concernant le séquestre & le partage des biens des parens d'émigrés, sont abrogées. — Le principe que la mort civile rend incapables de succession & de tous effets civils ceux qui en sont frappés, est rétabli. — Les substitutions dont les émigrés étoient grevés au moment de leur mort civile, seront recueillies par ceux qui y étoient appelés & qui avoient alors le droit incontestable de les réclamer. — Les successions directes & collatérales, auxquelles les émigrés avoient eu droit sans leur émigration, & qui se sont ouvertes depuis leur mort civile, seront réglées & partagées, comme elles l'eussent été si les émigrés fussent morts naturellement avant l'ouverture de ces successions. — Les biens qui ne sont point encore vendus, seront remis en nature aux légitimes propriétaires, & ils recevront le prix des biens aliénés, qu'on ne peut pas leur rendre en nature. — Dans l'impossibilité où la nation se trouve de subvenir à la restitution pleine des fruits & revenus, on compensera les fruits avec les répétitions que la nation est dans le cas de faire aux séquestrés des sommes qu'elle a payées, soit à eux-mêmes, soit à leur tuteur. — Les pères & mères usufruitiers des biens de leurs enfans émigrés, recouvreront la jouissance de ces usufruits sur les biens vendus, & recevront la juste indemnité de celle qu'on ne peut leur rendre en nature sur les biens qui sont aliénés.

La séance d'hier a été presque entièrement remplie par différentes motions sur les finances. Il paroît que le corps législatif va maintenant s'occuper particulièrement de cet objet. Le conseil s'est ensuite formé en comité général pour discuter le traité de paix avec le Portugal.

Richer-Serizi vient de publier les Numéros 33 et 34 de l'Accusateur Public. La force des circonstances semble avoir donné à son talent un nouveau degré d'énergie. Il peint avec les couleurs les plus vives la situation de la France, et montre le remède en même tems que le mal. Il loue le corps législatif de son courage et fait un appel à celui des citoyens. Pour leur montrer d'une manière plus frappante la nécessité de la garde nationale, il emploie une fiction très ingénieuse; il suppose une conversation entre un bijoutier du quai des orfèvres et lui. Nous croyons faire plaisir aux lecteurs en insérant cette pièce.

L'Accusateur. — Votre boutique est ravissante: que d'or! que de diamans! On ne peut y entrer, que l'envie ne vienne de se parer d'un bijou. Le mien est-il fini?

Le marchand. — Non, citoyen.

L'Acc. — Mais, vous allez sortir?

Le M. — Pour aller à Tivoli.

L'Acc. — Tivoli?

Le M. — C'est un endroit charmant: ma femme en raffole.

L'Acc. — Je reviendrai demain.

Le M. — Pardon, c'est le jour de Bagatelle; la partie est liée avec tous mes voisins.

L'Acc. — Hé bien! Jeudi.

Le M. — C'est la fête d'Idalie, fête superbe, feux d'artifice, musique, les Turcs, Mademoiselle Lange, c'est tout à fait plaisir. Vendredi, nous avons bal; & ma femme, rendez, citoyen, la voilà, elle ne me pardonneroit jamais d'y manquer.

L'Acc. — Madame est charmante; c'est après votre boutique, la plus belle proie,....

Le M. — Comment! que voulez-vous dire?

L'Acc. — Peu de choses.

Le M. — Mais encore?

L'Acc. — Bagatelles, vous dis-je, si ce n'est que le corps législatif s'avisoit de vouloir veiller sur vos propriétés, votre liberté, votre vie & la constitution; trois membres du Directoire qui trouvent cette conduite fort déplacée, ont jugé convenable de faire venir quelques milliers de soldats & autant de jacobins, pour protéger le quai des Orfèvres, votre boutique & Madame.

Le M. — Expliquez-vous.

L'Acc. — Hé bien! le corps législatif, m'entendez-vous? est à la veille d'être égorgé; des troupes égarées & dans l'espoir du pillage menacent Paris; déjà il en est entré un grand nombre sous des déguisemens différens; d'un autre côté, tous les meurtriers, tous les brigands, tenez en voilà qui passent, regardez comme ils toisent votre boutique, se préparent; & Paris n'a pas quinze jours à délibérer, s'il veut se sauver d'une ruine entière.

Le M. — Hé bien! que faut-il faire?

L'Acc. — Vous armer à l'instant, & la garde nationale....

Le M. — La garde nationale! citoyen! ils nous ont défaits en Vendémiaire; mon pauvre frère a été tué à mes côtés. Qu'ils se battent entre eux s'ils veulent, je ne veux plus me mêler de rien.

L'Acc. — Vous croyez que dans toute cette affaire on se passera de vous?

Le M. — Je l'espère.

L'Acc. — Et de Madame aussi?

Le M. — J'y compte.

L'Acc. — Vous pouvez peut-être avoir raison; mais s'ils vouloient égorgé le corps législatif, piller votre boutique & violer Madame!

Le M. — Oh! je me défendrais....

L'Acc. — Comment! à coup de poing?

Le M. — Mais, citoyen, il y aura toujours un gouvernement.

L'Acc. — Lequel?

Le M. — La constitution.

L'Acc. — On la renversera.

Le M. — Cependant la constitution....

L'Acc. — Sans corps législatif?

Le M. — Mais le gouvernement militaire....

L'Acc. — Avec trois chefs, le concevez-vous?

Le M. — Mais les soldats ne tuent pas tout le monde.

L'Acc. — Non, ils en tuent une partie & se battent entre eux, & je suis certain qu'en fermant votre boutique ce jour-là, & ayant soin d'emporter la clef, ils n'osent pas l'ouvrir.

Le M. — Ma femme, n'allons pas à Tivoli; écoutons l'Accusateur.

L'Acc. — Mon cher Monsieur, j'ai quelque droit à me faire écouter; vous le savez si j'ai failli dans la sagesse de mes avis; j'en juge par votre empressement à lire depuis trois ans mes feuilles: hé bien! si le corps législatif périt, c'en est fait de cette ville, c'en est fait de la France, & à la place de votre belle boutique, la ronce croitra un jour, & croitra bientôt; vous aurez à-la-fois à redouter & la fureur de toutes les factions qui se déchireront dans votre sein, & la terrible comme la juste indignation de tous les départemens prêts à voler à la défense de la représentation nationale. Ils vous disent, votre ville n'est célèbre depuis huit ans que par les forfaits qu'elle a soufferts avec une lâcheté inouïe; c'est vous qui êtes coupables de tous les maux qui désolent la France. — C'est vous qui, par la contagion de votre exemple, vous êtes appliqués, dans tous les tems, à déprimer l'opinion, refroidir le patriotisme, en multipliant dans votre ville les pièges de la séduction, les facilités de la débauche, tous les genres de corruption. C'est vous qui, pliant sans cesse devant les tyrans, avez

énervé le caractère national, en encaféant les plus méprisables idoles: alors, dans leurs fureurs, tous les partis vous reprocheront, les uns, le 6 Octobre, les autres, le 20 Juin, ceux-là, le 10 Août, tous, le 21 Janvier; tous, le massacre du 2 Septembre, tous, le 31 Mai: ils vous reprocheront cette longue tyrannie, ces innombrables échafauds que huit cent mille habitans ont soufferts dans leurs murs; & si la journée de Vendémiaire brille un moment à votre gloire dans cette nuit de forfaits, ils vous accuseront d'en avoir terni l'éclat par cette débauche infâme, ces plaisirs honteux où vous vous vautre depuis deux ans, dans ces lieux, à cette même place que les femmes, les enfans, les vieillards, vos amis, vos parens, vos frères, des milliers de François ont inondés de leur sang. Enfin, après huit ans, après votre longue expérience, la France entière accusant plus vos tyrans que vous-mêmes, vous remet le plus sacré dépôt, la représentation nationale qui se compose aujourd'hui d'hommes vertueux & sans tache, longtemps malheureux comme vous, & qui à la voix de la patrie qui les appeloit, passibles qu'ils étoient, ont abandonné cependant leurs foyers, leurs femmes, leurs enfans, pour prendre une place qui puisse protéger vos foyers, vos enfans & vos femmes; une place où le péril est manifeste, où l'honneur fut si longtems incertain, où le profit est nul: c'est sur la tête sacrée de ces hommes que reposent votre bonheur, celui de la France, celui de vingt millions d'hommes; toutes les grandes destinées du monde sont attachées à leur existence, sont entre vos mains; & vous les laissez égorgé!!! On vous offre des armes pour les défendre, pour vous défendre, & loin de les saisir avec transport, en vous écriant, on ne me les reprendra plus, vous les repoussez avec dédain, & vous courez danser!

(La suite ci-après.)

Suite de Milan, le 12 Août.

Seconde lettre du chev. Damiano Priocca au général Buonaparte. — De Turin le 24 Juillet.

„Citoyen général. Le ministre des affaires étrangères, Testi, m'a fait part de l'établissement de la république Cisalpine. Je lui réponds à l'instant, d'une manière propre à maintenir l'union et l'harmonie entre les deux puissances. — Comme la reconnaissance de cette république par notre gouvernement vous tenoit beaucoup à cœur, je m'empresse, citoyen général, de vous en informer; vous y reconnoîtrez le cas que je fais de vos conseils et de l'intérêt que vous prenez à tout ce qui tient à la prospérité de ce pays. Malheureusement, les circonstances où nous nous trouvons deviennent de plus en plus sérieuses, et les mécontents continuent avec plus d'audace que jamais leurs intrigues et leurs mouvemens. C'est pourquoi, citoyen général, si vous croyez utile de faire connoître, par quelques écrits publics et efficaces, combien la république françoise est éloignée de consentir à ce que les mécontents se vantent de l'appui de ses agens ou de ceux de la république Cisalpine, je serai très reconnoissant de cette nouvelle preuve de votre amitié, dont je m'efforcrai de mériter la continuation par tous les moyens qui seront en mon pouvoir.

M. Rossi aura vraisemblablement l'honneur de vous donner des informations plus précises

sur l'état de ce pays: je l'ai autorisé à se tenir dans le voisinage du quartier-général, afin de pouvoir correspondre d'une manière plus directe avec vous; je vous prie de le recevoir avec bonté toutes les fois qu'il aura à vous parler de notre confiance dans la loyauté de la république françoise, et de la considération respectueuse avec laquelle je suis etc.

Signé Dam. de Priocca.

N. B. Le général Buonaparte a répondu à M. de Priocca que l'on pouvoit faire imprimer et publier la lettre qu'il avoit écrite le 9 Juillet à M. le comte de St. Marfan; ce qui fut effectué. (Voyez plus bas).

Troisième lettre du chev. de Priocca au gén. Buonaparte. — De Turin le 1er Août.

Citoyen général. Infiniment sensible à l'intérêt que vous prenez à la tranquillité intérieure de ce pays, je dois vous dire qu'elle seroit parfaite, si les brigands réunis principalement dans le pays de Gènes, ne s'y étoient répandus pour profiter du désordre dans les provinces voisines. Comme je fais que vous apprendrez avec plaisir que les Piémontois ont déployé leur énergie contre ces brigands, je me flatte de pouvoir vous annoncer bientôt le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité sur les frontières. — Je vous prie de croire à la loyauté du Roi et à son amitié pour la république françoise dans toutes les délibérations, ainsi qu'à ses sentimens d'estime pour vous. J'ai l'honneur d'être etc.

Signé, Damian de Priocca.

Réponse du général Buonaparte. — Du quartier-général de Milan, le 14 Thermidor (1er Août).

J'apprends avec plaisir, Monsieur, que la situation critique dans laquelle le Piémont s'est trouvé pendant quelques momens, est heureusement passée et que vous êtes maintenant sans inquiétude. Je ne doute pas que la sagesse du Roi et de ses ministres ne parvienne à rétablir la paix intérieure.

Signé Buonaparte.

Lettre du général Buonaparte à M. le comte de St. Marfan. — Du quartier-général de Milan, le 21 Messidor (9 Juillet).

J'ai reçu, Monsieur le marquis, la lettre de M. de Priocca, ministre de S. M. le Roi de Sardaigne, que vous avez bien voulu me faire passer. En conséquence, j'ai donné ordre au général de division Souret et au général qui commande à Cuneo, de laisser entrer dans les forteresses de Tortone, Alexandries, Cherasco, Ceva et Cuneo, l'officier de génie ou d'artillerie que S. M. voudra nommer pour visiter ces

personne les travaux que M. de Priocca suppose avoir lieu dans ces forts, et qui, à ce qu'il me semble, lui donnent quelques inquiétudes.

Les officiers qui seront envoyés par S. M. la convaincront que je ne fais nullement travailler dans les forteresses du Piémont; qu'il est impossible d'être plus satisfaits que nous ne le sommes de la conduite du cabinet de S. M. envers la république française, et que non seulement l'on ne doit avoir aucune inquiétude sur notre compte, mais que je ferai encore tout ce que S. M. pourra désirer pour la rassurer et contribuer à la tranquillité et à la prospérité d'une cour, qui, depuis quelques mois, nous donne les témoignages les plus sincères de ses sentimens pour nous.

Je n'ai envoyé aucun corps de troupes Lombardes dans le Piémont, parceque je n'ai jamais songé à y en faire passer. A la vérité je désirerois d'envoyer un bataillon de Polonois à Conco, afin de pouvoir réunir à l'armée la 45^{ème} demi brigade. Mais si S. M. me témoigne le moindre désir que cela n'ait point lieu, j'y renoncerai; de même que si elle paroît mécontente de quelques-uns des généraux et officiers qui sont employés dans ses états, je m'empresserai de les changer à l'instant.

Instruit que Mr. Ranza cherchoit par des écrits incendiaires à exciter l'insurrection dans les Etats de S. M. et ayant été informé qu'il se trouvoit à Milan, je l'ai fait arrêter et conduire dans le château de cette ville.

Je vous prie, Monsieur le marquis, de m'informer, avant votre départ de Milan, de tout ce que je pourrois faire pour prouver à S. M. les sentimens d'amitié que la république française a pour elle, et le désir que j'ai d'être utile et de contribuer à la prospérité de ses Etats et à sa félicité particulière.

Veuillez croire, Monsieur le marquis, à l'estime et à la considération distinguée avec laquelle je suis etc.

Signé Buonaparte.

De Venise, le 11 Août.

Les français ont célébré hier ici avec beaucoup d'appareil la journée du 10 Août. Le général Baraguey d'Hilliers adressa aux trou-

pes rassemblées sur la place St. Marc, un discours analogue à la circonstance.

Dans une des dernières séances de la municipalité, on a prononcé le bannissement et la confiscation des biens contre un grand nombre d'ex-patriciens émigrés, qui n'ont pas comparu dans le terme qui avoit été fixé. — Aujourd'hui les représentans choisis par quelques communes réunies à notre département, doivent être présentés à la municipalité et prêter le serment.

De la Haye, le 13 Août

Toutes les grandes villes de la Hollande (à l'exception de Dordrecht et Schiedam) la ville et province d'Utrecht, la ville de Groningue et une grande partie de la Frise ont voté, à une très grande majorité, contre l'acceptation de la constitution. A Amsterdam, il y a eu 5058 voix pour, et 17310 contre. L'on sait qu'il en a été à peu-près de même dans les autres provinces. Ainsi cette constitution qui a coûté 14 mois de travail, sera très certainement rejetée, et l'on devra recommencer sur de nouveaux frais. L'on a remarqué que toutes les villes et villages catholiques se sont prononcés pour la rejection. C'est le 26 de ce mois que notre assemblée nationale prononcera le résultat général des votes.

Notre flotte est toujours dans le Texel. Quelques personnes prétendent que les troupes seront débarquées dans peu de jours, attendu qu'il règne des maladies parmi elles. La flotte angloise a reparu devant le Texel, au nombre de 23 vaisseaux.

De Bruxelles, le 16 Août

Les dernières lettres de Lille, disent que sur de nouvelles instructions reçues de leurs gouvernemens respectifs, les négociateurs ont enfin posé les bases du traité de paix entre la république française et l'Angleterre. On espère que des avis plus authentiques ne tarderont pas de confirmer cette heureuse nouvelle. Ces lettres ajoutent que le nouveau ministre des relations extérieures, Faillon de Périgord, a beaucoup contribué à l'avancement des négociations, par sa politique adroite et conciliante.

* * * J. F. Follez aîné prévient Mrs. les étrangers, qu'ayant quitté l'hôtel d'Angleterre, rue de la Magdelaine, à Bruxelles, où il a continué jusqu'ici le commerce de feu sa belle-mère, la veuve Dumelz; il occupe actuellement l'hôtel de Galles, au Parc, tenu ci-devant par D. J. Bonard, lequel réunit à l'avantage de sa situation, infiniment agréable, celui d'être beaucoup plus spacieux que l'hôtel d'Angleterre qu'il vient de quitter. On trouvera dans son nouvel hôtel, des appartemens qui réuniront agréablement à la propreté. On y rencontrera toutes les facilités, tant à l'égard des remises, écuries, chevaux & voitures, que pour le service des domestiques, qui sont les mêmes au ci-devant hôtel d'Angleterre. En un mot, le dit Follez ne négligera rien de ce qui pourra lui mériter de plus en plus, la confiance dont on a bien voulu l'honorer jusqu'ici. — Les tables continueront d'y être servies proprement & avec goût. On y trouvera toutes sortes de vins, de la meilleure qualité.